Saint Maixent l'Ecole le 11 septembre 2018

Le Principal,

À

Mme et M les Parents des élèves,

TRES IMPORTANT

OBJET : **Note d'information n°3 relative aux demandes en ligne de bourses de collège.**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la contribution des établissements scolaires à la modernisation et à la simplification de l'action publique, les démarches relatives aux demandes de bourses collège se font depuis l'an dernier en ligne.

Cette démarche, vise à simplifier et à faciliter l'accès des familles à un certain nombre de services.
Ce télé-service de demande de bourses de collège est intégré au portail « Scolarité services ».
A noter que ce service intégré certifie le lien responsable-élève et s'appuie sur la récupération des données fiscales du demandeur directement auprès de la direction générale des finances publiques. Il permet ainsi de simplifier la démarche des parents d'élèves, de fiabiliser et de faciliter l'instruction des demandes de bourses collège.

Vous trouverez joints à la présente note, un tutoriel d'aide à la connexion au portail « Scolarité services » ainsi qu'un flyer récapitulant les principales étapes nécessaires à votre démarche. (1)

Ce service est ouvert jusqu'au 18 octobre 2018. Afin de permettre à mes services de procéder aux indispensables vérifications ou relances, n**ous vous invitons à saisir votre demande impérativement avant le jeudi 11 octobre 2018** et à nous **retourner l'accusé de réception de la présente note** en précisant si nécessaire vos éventuelles difficultés pour vous connecter. (2)

A ce titre, un espace parents est disponible au collège sur rendez-vous.

Mes services restent à votre disposition pour toute demande de renseignements complémentaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

A. PAIRAULT

Le principal

Secrétariat

Audrey CHARRON

Téléphone
05 49 05 26 99

Télécopie
05 49 05 76 48

Mail
ce.0790978j@ac-poitiers.fr

31 rue Jean Jaurès

B.P. 36
79400 Saint Maixent
l'Ecole

(1) Pour les enfants déjà scolarisés l'année dernière au sein de notre établissement, nous vous demandons de bien vouloir réutiliser les codes qui vous avaient été communiqués en 2017/2018.
Pour les élèves de 6ème et les élèves nouvellement arrivés, les codes et identifiants nécessaires à la connexion au portail Scolarité services ont été remis à vos enfants

(2) Consulter le document « situation du demandeur » en page 4 de l'annexe afin de joindre à votre demande les justificatifs nécessaires

==========

Coupon réponse à remettre au Professeur Principal avant le 18 septembre 2018.

Je, soussigné(e) M. Mme : . . . .……..,

responsable de l'élève : . . . ., classe : . . . . . .

accuse réception de la note d'information n°3 relative à la demande de bourses de collège.

Je sollicite un accompagnement

☐ non

☐ oui

Si oui précisez la ou les difficultés rencontrées :…….

Date et signature